

Module FFA BF-MDA : accompagner des groupes d'apprenants et des apprenants individuels

Brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes Module de développement « Accompagnement »

À qui s'adresse la formation?

Ce module s'adresse à toute personne active en tant que formateur/formatrice d'adultes, à temps plein ou occasionnellement et qui désire développer ses compétences dans la considération des dynamiques de groupes lors des sessions de formation pour adultes ainsi que dans le soutien des apprenants dans leur processus d'apprentissage individuel.



Compétences visées

À la fin du module, le/la participant(e) sera capable de considérer les dynamiques de groupes lors des sessions de formation pour adultes, d'encourager l'interaction, d'intervenir en fonction de la situation et de soutenir les apprenants dans leur processus d'apprentissage individuel.

Concept

Ce module permet le développement des compétences opérationnelles dans la clarification des rôles dans les groupes et l'animation des processus d'interactions au sein de groupes. Au terme du module vous pourrez percevoir et analyser de manière différenciée la situation de formation ainsi que son ou ses propres rôles et réactions. Vous pourrez reconnaître et identifier les conflits de rôle et saurez les aborder et les clarifier lorsqu'ils surgissent. Examiner les processus de groupe et les rendre visible par la métacommunication vous permettra d'animer vos processus d'interaction au sein de groupes. Vous apprendrez à guider le groupe dans son développement autonome en passant de la dynamique de groupe à l'entretien individuel.

La charge de travail totale est estimée à 136 heures d'investissement personnel sous forme de journées de cours en présentiel et à distance ainsi que de travaux individuels et collectifs à réaliser entre les journées de formation.

Le travail hors classe (90 heures dont 50 heures guidées) se compose de tâches individuelles et collectives et soutient l'émergence d'une communauté de pairs, avec du feedback et un soutien régulier.

Le travail en contact (46 heures réparties sur 8 jours, dont 2 demi-jours) se concentre sur une revue approfondie et en nuances des concepts, de restitution et d'analyse des productions.

Le descriptif détaillé, y compris la liste des compétences développées et attestées dans le module, sont disponibles sur [le site de la FSEA](#).

Contenu

- Théorie de la communication, analyse des processus de communication en groupes d'apprentissage et de situations d'entretiens avec des individus
- Perception et observation
- Parcours, stratégies et techniques d'apprentissage individuels, attitudes et problèmes d'apprentissage
- Méthodes pour l'accompagnement de l'apprentissage
- Entretiens de soutien avec les individus, conception des phases et des rôles dans le cadre de différentes formes d'entretiens
- Techniques de discussion, p. ex. technique de questionnement et écoute active
- Structures de formation dans son propre domaine et classification dans le système de formation suisse
- Bases des processus au sein des groupes d'apprentissage
- Valeurs, normes et rôles dans les groupes d'apprentissage
- Diversité dans le contexte de l'apprentissage de la dynamique de groupe
- Gestion des troubles et des résistances, stratégies d'intervention
- Mise en œuvre méthodique et rôles durant la modération de contenus et de processus d'interactions dans les groupes en formation
- Réflexion sur le rôle, l'attitude et le comportement en tant qu'accompagnant(e) de groupes d'apprentissage et d'apprenants individuels
- Attitudes andragogiques de base, valeurs et changement de perspective

Prérequis, conditions d'obtention et évaluation des acquis

Prérequis :

Vous avez de l'expérience préalable pratique dans la formation d'adultes (favorise la réussite du module). Il est recommandé d'être en possession du certificat FSEA (niveau I).

Conditions d'obtention du module :

- Participation active à la formation durant les heures en contact prescrites (taux de présence : au moins 80%) et participation aux activités asynchrones à distance.
- Obtenir l'appréciation « Acquis » dans le justificatif de compétences délivré par le/la formateur/formatrice du module.

- Réflexion régulière sur son propre processus d'apprentissage à l'aide d'un portfolio. La réflexion doit être effectuée par écrit et sera attestée par le/la responsable de module. La réflexion ne fait pas l'objet d'évaluation qualifiante, mais doit être fournie.

Evaluation des acquis :

La validation des compétences de ce module comprend une documentation d'une situation de formation réelle de sa propre pratique de formation avec un groupe d'apprentissage formé d'au moins 3 adultes. La situation pratique documentée intègre les considérations tant au niveau du groupe que de celui des individus.



Reconnaissance

Vous recevez une attestation de suivi de cours CPI Formations à la fin de cette formation, pour autant que votre taux de présence atteigne 80%.

Dès que vous aurez obtenu la mention « Acquis » pour la validation des compétences pour ce module et rempli les conditions d'obtention de celui-ci, le certificat modulaire FFA BF-MDA vous sera délivré.

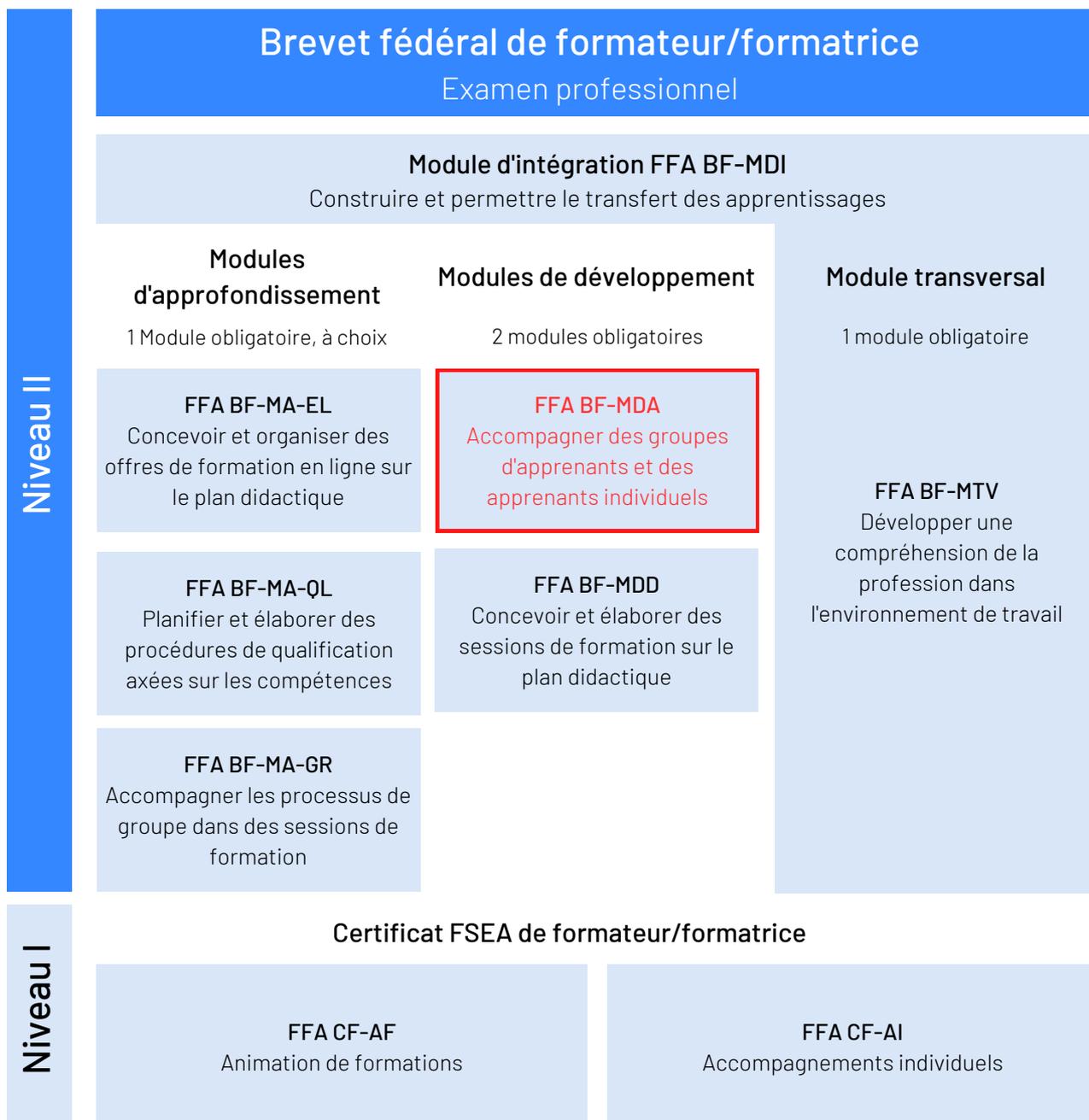
Ce certificat a une validité de 5 ans pour l'admission à l'examen professionnel.

Vue générale du parcours menant au BFFA

Les personnes détentrices du brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes « sont capables de concevoir, de planifier, d'organiser, de communiquer et de réaliser des projets et des actions de formation d'adultes dans leur domaine d'intervention, et elles sont à même de développer des instruments d'évaluation pour ces projets et actions.

Elles sont capables d'identifier et d'analyser des processus de groupes en formation, d'intervenir de manière adéquate et d'accompagner chaque apprenant dans son processus d'apprentissage » (art. 2.1 du Règlement concernant le contrôle des évaluations modulaires menant au brevet fédéral de formateur/formatrice du 3 septembre 1999).

Pour passer l'examen du brevet fédéral de formateur/formatrice, les candidats doivent avoir obtenu les certificats des modules ci-dessous :



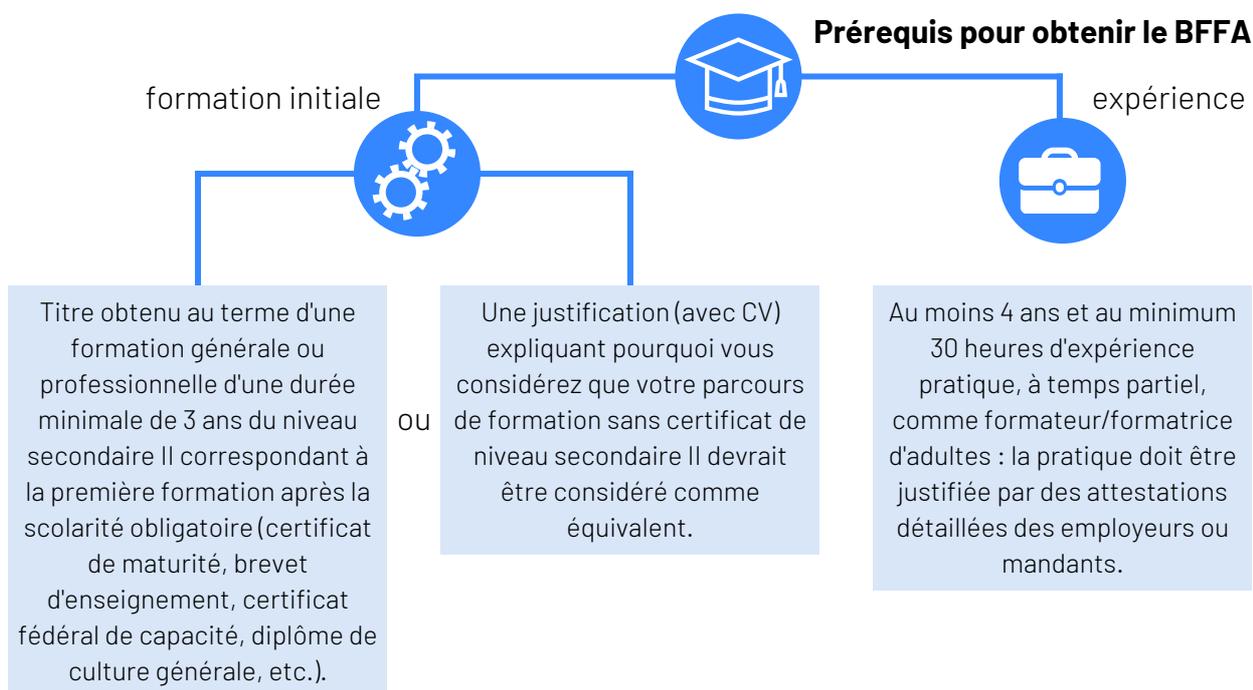
En principe, chaque candidat(e) peut choisir l'ordre dans lequel il/elle va suivre les modules. Cependant, telle que cette formation a été conçue par l'association professionnelle, nous conseillons de commencer par l'un des deux certificats FSEA de formateur/formatrice, modules de base considérés comme premier niveau de qualification. Sa validité n'est pas limitée dans le temps.

Les certificats des modules de développement, le certificat du module transversal et le certificat du module d'intégration ont une validité de 5 ans. Les certificats des modules d'approfondissement ont une validité de 10 ans.

De plus amples informations peuvent être trouvées sur [le site de la Fédération suisse pour la formation continue FSEA.](#)

Conditions d'obtention du brevet fédéral de formateur/formatrice

Pour obtenir le brevet fédéral, les prérequis sont les suivants :



2 voies pour l'obtention du brevet fédéral

1. Suivre les 6 modules, réussir les évaluations et passer avec succès l'examen professionnel

Dès l'obtention des 6 certificats modulaires requis, les participants remplissant toutes les conditions peuvent s'inscrire à l'examen professionnel auprès du Secrétariat de la FSEA.

2. Demander une reconnaissance et une validation des acquis

« La validation des acquis est la procédure par laquelle une institution, une école, une autorité reconnaît que des compétences, résultant d'une formation formelle ou non formelle, ou de l'expérience, ont la même valeur que celle d'un titre donné. Les procédures de validation des acquis favorisent le principe de l'apprentissage tout au long de la vie et encouragent la qualification professionnelle » (Validation des acquis – Guide national, mai 2007).

La procédure en reconnaissance et de validation des acquis est une démarche individuelle. L'ensemble de la procédure et les coûts sont disponibles sur le site de la FSEA.

Le secrétariat de l'association faîtière se tient à votre disposition pour vous renseigner :
Fédération suisse pour la formation continue FSEA
Rue de Genève 88b, 1004 Lausanne
Tél. : 022 994 20 10 / E-mail : fsea@alice.ch

[Site internet](#)

Financement de la formation

La politique fédérale de subventionnement de la formation professionnelle supérieure permet aux personnes domiciliées en Suisse, ayant suivi des cours préparatoires et qui passent un examen fédéral, de pouvoir demander des subventions fédérales pour les cours préparatoires suivis. Cette subvention est indépendante de la réussite à l'examen.

[Plus d'informations](#)